



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 18 septembre 2025, à 19h30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
5. ADHÉSION À COPERNIC
6. ACHAT DE PIERRE D'ACCOTEMENT ET AUTORISATION DE GESTION DES TRAVAUX ROUTIERS
7. OCTROI D'UN MANDAT POUR LA RÉALISATION DE LA VOLUMÉTRIE POUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES
8. AUTORISATION DU DÉBOURSÉ DU PREMIER ACOMPTE – MANDAT DE GESTION DOCUMENTAIRE
9. AUTORISATION POUR LE CREUSAGE DE FOSSÉS
10. AUTORISATION DE L'ÉVÉNEMENT ANNUEL DES EMPLOYÉS – PÉRIODE DES FÊTES 2025
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE